



Association québécoise de prévention du suicide

Pour diffusion immédiate
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSUMÉ DU RAPPORT : L'impact de la couverture des médias du suicide de Gaëtan Girouard

Montréal, le 1^{er} février 2005 - Voici un résumé du rapport "*L'impact de la couverture des médias du suicide de Gaëtan Girouard*" qui sera publié sous peu dans le magazine scientifique *Social Science and Medicine*. Cette recherche a été réalisée par monsieur Michel Tousignant, professeur et chercheur au Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie à l'Institut Santé et Société de l'Université du Québec à Montréal, en collaboration avec Brian Mishara, Aline Caillaud, Véronique Fortin et Danielle St-Laurent.

Préambule

Le suicide de personnages publics ou à caractère public fait partie de l'information que doivent transmettre les journalistes. Cependant, la nouvelle risque d'être traitée de manière sensationnelle en employant un contenu très émotif, des images de personnes fortement affectées par le deuil ou des titres très en évidence mentionnant le mot suicide en première page. C'est alors que les personnes les plus vulnérables peuvent devenir très angoissées et poser un geste suicidaire si elles traversent une période difficile de leur vie.

Il y a six ans, le journaliste Gaëtan Girouard décédait par suicide. Nous avons décidé d'analyser les conséquences de la médiatisation de ce suicide sur la population du Québec. Les résultats donnent à réfléchir et appellent à une certaine prudence de base dans la couverture de ce type d'information. Nous rappelons à cet effet l'existence d'un guide éthique composé avec la collaboration du monde journalistique. L'ensemble des données résumées aujourd'hui sera publié dans un prochain numéro de la revue *Social Science and Medicine*.

Bref rappel des faits

Gaëtan Girouard décédait le 15 janvier 1999. Comme il s'agissait d'un personnage très connu et respecté du grand public, la nouvelle a été immédiatement reprise par les médias écrits et visuels. De nombreuses émissions rappelant sa carrière ont été diffusées dans les jours suivants et les journaux de même que quelques magazines ont publié une centaine d'articles autour de sa mort et des funérailles qui ont suivi. Malgré une mise en garde du coroner en chef du Québec, le Dr. Serge Turmel, inquiet des conséquences, les journaux ont continué à diffuser des articles à ce sujet.

Quelles ont été les conséquences?

Personne ne peut faire une preuve expérimentale de l'influence du suicide d'un personnage public et de sa médiatisation. On ne peut qu'observer minutieusement ce qui s'est passé dans les jours et les semaines qui ont suivi et réfléchir sur les données. Voici les principaux résultats de l'étude de notre équipe :

A. Hausse du taux de suicide après le 15 janvier 1999

Le mois de janvier était au tournant de l'an 2000 le mois où le taux de suicide était le plus bas au Québec. Malgré ce fait, la période d'un mois entre le 15 janvier et le 15 février 1999, a été la période d'un mois où le taux de suicide a été le plus élevé durant la période de 36 mois couvrant les années 1997-1998 et 1999. Il y a eu 155 suicides au Québec durant cette période. Il y a en moyenne une centaine de suicides en janvier et en février. Il faut souligner par ailleurs que le taux de suicide est demeuré élevé au Québec jusqu'à l'automne 1999 et non seulement dans les quelques semaines qui ont suivi le 15 janvier. Heureusement, la situation est revenue à la normale en l'an 2000.

B. Série de suicides à Ste-Foy

Aucune ville du Québec n'a été visiblement plus affectée que les autres sauf une, soit la municipalité de Ste-Foy, endroit où est décédé Gaëtan Girouard. Six suicides par pendaison se sont produits sur ce territoire au cours des 38 jours qui ont suivi le 15 janvier 1999. En comparaison, il y a eu 19 décès par pendaison durant les 1,057 autres jours de la période 1997-1999. Le test statistique indique qu'il y a eu une série de suicide et celle-ci a probablement été déclenchée par la médiatisation du décès de Girouard. A cet effet, nous avons noté que la municipalité de Ste-Foy avait été plusieurs fois nommée dans les nouvelles et parfois en gros titre.

C. Rapports du coroner

Nous avons analysé 79 rapports du coroner dans les jours qui ont suivi la mort de Girouard. Dix (soit 13%) faisaient référence à une influence directe ou indirecte de l'impact de la mort de Girouard. Par exemple, une dame s'est enlevée la vie après avoir écouté les émissions télévisées sur Girouard pendant deux jours, deux hommes se sont pendus avec des photos de Girouard dans la pièce.

D. L'angoisse mesurée dans les appels téléphoniques

Les bureaux d'appel téléphonique des centres de prévention du suicide ont été débordés dans les jours qui ont suivi le 15 janvier. A Montréal, le nombre d'appels a doublé durant les quatre jours qui ont suivi cette date. Nous avons estimé que pour février et mars 1999, le taux des appels a augmenté de 15% dans la province de Québec. Il y a donc eu un effet qui s'est étendu sur plusieurs semaines. Les centres de prévention du suicide observaient également que les appelants faisaient référence à Girouard lors de leur appel.

Conclusions et recommandations

- A. Il est indubitable que la médiatisation du suicide de Girouard a eu un impact important sur le taux de suicide et a provoqué beaucoup d'angoisse, particulièrement chez les personnes les plus vulnérables.

- B. La couverture a été importante pour deux raisons probables : il s'agissait d'une période sans autre nouvelle majeure sur la scène internationale ou politique locale. Les journalistes, de par leur profession, se sentaient plus personnellement touchés et ont exprimé leur désarroi sur les ondes et dans les journaux. Il y a aussi le fait que Girouard jouissait d'une réputation et d'une affection très grande auprès du public.
- C. Il est du devoir des journalistes de couvrir les suicides d'intérêt public. Les chefs de pupitre ont aussi une responsabilité par la place occupée par les titres et les photos. Nous ne pouvons que réitérer les consignes de base produites par les guides pour tirer les leçons, à savoir de faire usage d'une certaine discrétion :
- Ne pas faire de couverture en première page ou avec des gros titres ;
 - Faire un usage minimum des photos ;
 - Rendre compte, si possible, de la souffrance et des difficultés vécues par la personne pour mieux faire comprendre les circonstances du suicide ;
 - Indiquer les endroits où peuvent faire appel les personnes en détresse.

-30-

Informations : Denise Deveau
(514) 762-9889
(514) 801-6334
denise.deveau@videotron.ca

Isabelle Fafard
(514) 865-8185
isabelle.fafard@videotron.ca